



Wallonie

## URBANISME

### AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial, il est saisi d'une demande de Permis d'Urbanisme.

Le demandeur est Monsieur DEFOIN Aurélien demeurant à ERNAGE - Rue Eugène Delvaux, 29 .

Le terrain concerné est situé Rue Eugène-Delvaux, 29 à 5030 ERNAGE et cadastré Division 2, section B numéro 111Z, 121K.

Le projet consiste en placement d'une installation légère et présente les caractéristiques suivantes :  
*Art. D.IV.40 les demandes impliquant un ou plusieurs écarts ..., aux règlements adoptés avant l'entrée en vigueur du Code et devenus guides ...;*

*Le projet s'écarte du CGU sur les points suivants:*

- *implantation non conforme;*
- *profondeur de 7,50m supérieure à 6,00m;*
- *dégagement latéral non conforme;*
- *largeur du mur pignon supérieure à la longueur du mur gouttereau;*
- *angle de pente de toiture (10°) non compris entre 30 et 45°;*
- *matériau d'élévation en bardage de tôle métallique de ton noir et en bardage de bois ton naturel au lieu de briques ou crépi;*
- *matériau de toiture en en bardage de tôle métallique de ton noir au lieu de tuiles, ardoises ou fibrociment ondulés;*
- *rapport hauteur/largeur de la baie de fenêtre arrière (0,69) inférieur à 1.*

Le dossier peut être consulté les jours ouvrables à l'adresse suivante : Service Urbanisme – Parc d'Epinal à 5030 GEMBOUX.

A cet égard, nous vous demandons de prendre un rendez-vous auprès du Service Urbanisme soit par téléphone au 081/626.369 – 081/626.381 – 081/626.361 ou par courriel à [urbanisme@gembloux.be](mailto:urbanisme@gembloux.be)

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès du Service Urbanisme mieux repris ci-dessus.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 22 avril 2024 au 06 mai 2024 au Collège communal, en indiquant la référence BC202300202 :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Collège communal, Parc d'Epinal à 5030 GEMBOUX ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : [urbanisme@gembloux.be](mailto:urbanisme@gembloux.be)

La Directrice générale

Vinciane MONTARIOL



Le Député-Bourgmestre

Benoît DISPA